

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 020/2022

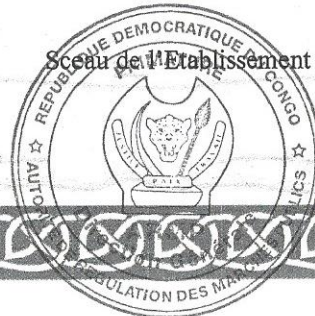
A la société I-SERVICES TELECOMS

Après avoir reçu le contrat du marché n° DC/MFS/CNSSAP/CM/SMG/2021/004, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains mille cinquante-neuf, quarante centimes (USD 1 059,40) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/02/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général